

Justice vaudoise

Dix ans de prison pour avoir amené 37 kg de coke à Lausanne

Le Tribunal n'a pas cru le trafiquant qui soutenait ne pas savoir qu'il transportait autant de drogue de la Hollande à la capitale vaudoise.

Claude Beda

«Je suis d'accord de payer pour mes actes mais pas pour ceux des autres, lance Francesco*. J'ai été menacé par la mafia.» Le Tribunal criminel de Lausanne n'a pas cru la version de ce quinquagénaire italien reconnu coupable d'avoir importé de Hollande 37 kilos de cocaïne dans la capitale vaudoise. Il l'a condamné, jeudi, à 10 ans de prison ferme, au terme d'un procès qui s'inscrit dans une affaire de drogue de plus grande ampleur.

«Le prévenu était un rouage essentiel, voire moteur, dans cette entreprise mortelle qu'est le trafic de drogue, estime le procureur Frédéric Cornuz. Il savait qu'il transportait une importante quantité de co-



DOLE MEYLAN

L'affaire a été jugée par le Tribunal criminel de Lausanne.

caïne.» Francesco, domicilié à Olten, s'est fait pincer le 20 décembre 2021 à la rue de Genève à Lausanne, alors qu'il venait de livrer de la cocaïne à un dépositaire habitant le quartier, le «gros poison» de l'affaire, déferé séparément. La voiture était conduite par un complice, qui a aussi comparu devant le Tribunal.

Le flair du chien

Lors de son interpellation, surveillé dans le cadre d'une grande opération de surveillance policière, Francesco portait sur lui

120 grammes de cocaïne. Mais, surtout, à l'emplacement de la roue de secours de la voiture, un chien policier a repéré un pneu entaillé qui avait contenu de la cocaïne. Les investigations entreprises par la suite ont permis d'établir que l'accusé avait fonctionné de multiples fois comme transporteur de drogue entre les Pays-Bas, l'Italie et la Suisse.

Dans le cadre de ce trafic, les investigateurs, dont deux individus établis en Hollande, chargeaient dans un véhicule de location à Amsterdam une roue de secours dans

«J'ai toujours été honnête, à part les six derniers mois, où j'ai perdu les pédales.»

Francesco*

laquelle était dissimulée la drogue. Les prévenus livraient ensuite une partie de la drogue à Padoue, en Italie, puis le reste en Suisse, principalement au dépositaire lausannois. Après vérification de la marchandise, ce dernier remettait un montant de 1500 francs à Francesco pour chaque trajet effectué entre l'Italie et la Suisse. Sans compter ce qu'il lui versait pour les voyages entre la Hollande et l'Italie.

Vingt-trois voyages

Ce dernier a ainsi importé à Lausanne, à 23 reprises, 1,6 kg de cocaïne cachée dans un pneu, soit 37 kg bruts au total (21 kg de cocaïne pure). Ce qui lui a rapporté 35'000 francs pour les 23 trajets, effectués entre mai et décembre 2021. «Je transportais 200 grammes par voyage que l'on me payait 500 francs, conteste Francesco. J'ai toujours été honnête, à part les

six derniers mois, où j'ai perdu les pédales.»

Son fils de 20 ans l'a accompagné à onze reprises pour effectuer ces transports. Également déferé, il a fait défaut au procès et sera jugé ultérieurement. Son père le rémunérait sous forme de cadeaux, de vêtements ou de chaussures. «Mon client n'est pas un criminel endurci. Il n'était qu'un transporteur», plaide son avocat, M^e Jean-Pierre Bloch, qui demandait une peine «clémentine» de 9 ans de prison, alors que le procureur réclamait 12 ans.

Son complice, qui conduisait la voiture lors de son interpellation, n'a effectué qu'un seul transport de drogue. Il a cependant également été reconnu coupable d'infraction grave à la loi fédérale sur les stupéfiants en participant à cette importation de 1,6 kg de cocaïne. Le Tribunal l'a condamné à 24 mois de prison avec sursis pendant 2 ans, l'expulsant du territoire suisse pour une durée de 6 ans. «Je ne savais pas ce qu'on transportait, explique-t-il. J'ai fait ce trajet pour gagner 300 francs, afin d'offrir des cadeaux à mes enfants pour Noël. Au lieu de cela, je me suis retrouvé en prison.»

* Prénom d'emprunt

Yverdon doublera ses places en crèche d'ici à 2030

Accueil de jour
Après le parascolaire, la cité thermale va développer l'accueil collectif préscolaire. Deux millions huit seront investis pour passer de 244 à 478 places.

La Municipalité d'Yverdon poursuit le développement de sa politique d'accueil de jour. Après avoir étoffé son offre dans le domaine du parascolaire - 54 places créées entre 2022 et 2023 -, elle se penche désormais sur la question du préscolaire. Elle entend ainsi presque doubler la capacité de ce secteur primordial d'ici à 2030 pour une facture globale de réalisation estimée à 2,84 millions de francs.

«Aujourd'hui, les 244 places dont nous disposons représentent un taux de couverture de 22%. Avec les 478 places que nous souhaitons proposer d'ici à sept ans, il passera à 38,4%», souligne le syndic Pierre Dessemontet. Cet accroissement se fera par étapes - d'ici à 2026, et entre 2027 et 2030 - et concerne cinq structures.

Trois sites à créer

Deux existent déjà: les maisons de l'enfance Tom Pouce et Le P'tit Phare, au sein desquelles 98 places supplémentaires au total sont prévues. Les trois autres sont à créer sur le site scolaire de Général-Guisan (24 places), à l'hôpital d'Yverdon dans le cadre de sa maue (56) et sur le site Gare-Lac (56).

C'est dans cette optique qu'un crédit d'étude de 398'000 francs est soumis au Conseil communal. Il concerne particulièrement l'agrandissement du P'tit Phare, en deux phases distinctes. «Comme pour le site de Général-Guisan, il est ici question de la réaffectation de locaux existants», précise le municipal des Bâtiments François Armada.

Les 44 premières places devraient être créées dans des espaces occupés aujourd'hui par du logement et des locaux de services en 2025. Les 44 autres doivent voir le jour, en principe en 2027, dans l'actuel restaurant portugais qui est installé au 1^{er} étage de ce bâtiment. «Dans les deux cas, les occupants actuels seront accompagnés par la Ville dans la recherche de nouveaux locaux», précise le syndic.

Les autorités l'affirment, elles ne s'inquiètent pas que de quantité. «Soucieux du bien-être des enfants, nous avons engagé en la personne d'Aline Thornton une coordinatrice à l'inclusion et à la qualité de l'accueil pour notre réseau», précise donc Pierre Dessemontet.

Geste financier

Le développement de la politique d'accueil de jour voulu par la Municipalité à majorité rose-Verte repose sur un troisième axe: l'accessibilité financière. À cet égard, l'Exécutif vient de valider une augmentation de 20 à 25% du «rabais de fratrie» accordé aux familles dès deux enfants.

Elles sont 380 à être touchées par cette mesure visant à soulager «la pression qui pèse sur leur budget en cette période de crise et d'inflation». Et les autorités pérennent une décision prise en cours d'année. Soit un abattement de 30% dès le troisième enfant et de 40% dès le quatrième. **FRA**

La grenouille et la libellule n'ont pas vécu le même été



La rainette verte n'a pas (encore) souffert de la succession d'étés secs. ASSOCIATION GRANDE CARRICAIE/SOPHIE GIRENS

Grande Caricaie
Dans les mêmes prairies inondées, les rainettes n'ont jamais été aussi nombreuses, alors que le bel insecte était absent.

La rainette verte et la déesse précieuse se partagent les mêmes prairies inondées de la Grande Caricaie. Mais ces deux espèces patrimoniales de priorité très élevée ont réagi de manière totalement différente aux épisodes de sécheresse et n'ont vraiment pas connu le même été.

Depuis vingt ans, en effet, jamais les mâles chanteurs de cette petite grenouille n'avaient été aussi nombreux que cette année (918). À l'inverse, aucun individu de cette jolie libellule vert et bleu - menacée à l'échelle européenne - n'a été observé dans sa zone habituelle de reproduction.

Cycle de vie en cause

Pourquoi ces deux espèces tributaires du même milieu humide de reproduction ont-elles réagi si différemment aux deux étés canicu-

laire qui viennent de se succéder? «En raison de leur cycle de vie», répond Antoine Gander, biologiste à l'Association de la Grande Caricaie.

Ainsi, les rainettes, dont la longévité moyenne est de cinq ans, ont besoin de deux ans pour devenir adultes. Les mâles entendus cette année sont donc issus des pontes de 2019, 2020 et 2021. Soit trois années où l'eau a été suffisante dans les marais.

Pour la déesse précieuse - qui ne vit qu'un an -, une seule année sèche pendant le développement de ses larves suffit à décimer ses populations. Heureusement, la Grande Caricaie offre des sites de substitution.

L'espèce a ainsi pu être observée dans quelques endroits proches de ses lieux habituels. «Mais si la crise climatique continue d'inclure des épisodes de sécheresse à répétition, c'est toute une faune fragile dépendant de ces prairies inondées qui pourrait à terme être mise à mal, voire disparaître», reprend le biologiste.

Frédéric Ravussin

Trouver sa voie



Jeudi, le collège C.F. Ramuz organisait la deuxième édition de la journée Forum des métiers.



Arnaud est apprenti automaticien et suit les cours de l'ETML. Jeudi, il expliquait son métier aux élèves.



La BCV faisait partie des entreprises qui se présentaient aux jeunes de 15-16 ans du collège C.F. Ramuz.

Les métiers en mode séduction à C.F. Ramuz

Ce jeudi, une quinzaine d'institutions et entreprises présentent leurs métiers et formations aux élèves de 11^e et raccorderment du collège. Reportage.

Catherine Cochard Textes
Odile Meylan Photos

Sur le perron du collège C.F. Ramuz, l'accueil d'Ingrid Jorissen est aussi souriant que le soleil de ce jeudi matin. La directrice pointe du doigt la banderole au-dessus de sa tête. «Ce sont des élèves qui l'ont réalisée durant les cours de couture.» On peut y lire «Forum Métiers». «C'est la deuxième fois que nous organisons cette journée. Les jeunes assistent à une quinzaine d'ateliers. Ces présentations leur permettent de découvrir des métiers et ils ont l'occasion d'échanger avec des apprentis qui sont à peine plus âgés qu'eux.»

Cette journée spéciale s'adresse aux élèves de 11^e et raccorderment. Ils et elles ont entre 15 et 16 ans et devront très prochainement faire des choix quant à leur avenir professionnel. «Ils ne se rendent pas toujours compte des possibilités qui existent et ignorent même parfois

l'existence de certains métiers», déplore Ingrid Jorissen.

Quinze entités - comme le CHUV, La Poste, la Ville de Lausanne ou encore la Haute École de santé Vaud (HESAV) - occupent autant de salles de cours. Chacune dispose de vingt minutes pour se présenter. Ingrid Jorissen nous guide à travers les couloirs. En chemin, des élèves la remercient pour cette journée concoctée exprès pour eux. Ils «kiffent». «Si ça permet - ne serait-ce qu'à un seul élève - de trouver sa voie, c'est déjà magnifique!» se réjouit la directrice.

On arrive dans la salle de cours où s'est installée la police de Lausanne. Une femme et un homme en uniformes se tiennent droits comme des i face aux jeunes. «Qui peut me dire ce que fait la police?» «Elle aide la population.» Un autre continue: «Elle arrête des gens. Mais pas n'importe qui.» «Oui, pas n'importe qui», soutient l'officière. «Je peux continuer? Je n'avais pas terminé ma phrase, reprend le jeune. Elle arrête les dealers et ceux qui ne respectent pas la loi.»

Rencontrer des apprentis

On quitte la police pour rejoindre l'atelier de l'ETML (École technique - École des métiers Lausanne). Plusieurs jeunes à peine plus âgés que les élèves du collège se tiennent derrière un bureau qui présente leur métier. On y voit un moteur, un circuit électronique, du bois... Au centre, le doyen Alain Oser termine sa présentation en motivant les troupes: «Allez voir nos apprentis et posez-leur autant de ques-

«Ils ne se rendent pas toujours compte des possibilités qui existent et ignorent même parfois l'existence de certains métiers.»

Ingrid Jorissen, directrice du collège C.F. Ramuz

tions que vous souhaitez!» Dans le couloir, on attrape un élève entre deux ateliers. «Tout à l'heure, j'ai suivi la présentation de La Poste et je pense que logisticien ça pourrait être une profession pour moi», explique-t-il. Pourquoi? «La personne qui parlait était motivante... Et puis ils prennent en charge une partie du permis de conduire!»

On continue notre visite. Une employée de commerce qui vient tout juste d'entamer un apprentissage à la Migros s'exprime: «Depuis janvier, je suis aux Ressources humaines et je m'occupe de tout ce qui concerne les données collaborateurs.» «Et ça vous plaît vraiment?» demande, dubitatif, un élève de l'assistance. «Oui, beaucoup!» Dernier atelier, celui de la BCV. Comme pour la police, l'uniforme - une veste de tailleur - et une pointe de rigidité sont de rigueur. «Mais ça vous plaît comme travail?» demande encore un élève. «Oui, répond une des apprenties de la banque. Mais vous savez, si à la fin de la formation ce n'est pas là-dedans que vous voulez poursuivre, une réorientation est toujours possible.»

On rattrape le jeune qui se pose apparemment pas mal de questions. «Je fais du foot au niveau élite et j'espère poursuivre en sports-études au gymnasium, détaille-t-il. Si je me blesse ou que le foot ne marche pas, il faut que je pense à un plan B. Mais quelque chose qui me plaise quand même. Parce que quand je pars jouer au foot, j'ai toujours le sourire. Alors que mon père, quand il va travailler, il n'a jamais l'air content...»

Le coup de chaud de 2023 a aussi des causes naturelles

Records de températures

L'éruption du volcan sous-marin Hunga Tonga, en janvier 2022, de même que l'installation d'El Niño dans le Pacifique tropical, ont sensiblement influencé la hausse des températures.

L'année 2023 a été celle de tous les records en termes de températures. Le mois de septembre, par exemple, a été «le plus chaud jamais enregistré au niveau mondial», selon le Service sur le changement climatique (C3S) de l'observatoire européen Copernicus.

Les intenses chaleurs vécues ces derniers temps sont dues en bonne partie à des phénomènes naturels. C'est ce que relève MeteoNews dans un communiqué mercredi. L'entité identifie diverses causes qui ont largement influencé l'affaiblissement du mercure.

Tout d'abord, les quantités astronomiques de vapeur d'eau rejetées par le volcan sous-marin Hunga Tonga le 15 janvier 2022, dans le sud-ouest de l'océan Pacifique. Cette éruption volcanique, dont les effets sur les températures mondiales ont été relevés dès l'été 2022, a été «la plus forte de l'histoire récente», précise le communiqué.

150 millions de tonnes de vapeur d'eau

«La vapeur d'eau est de loin le plus important gaz à effet de serre de la Terre, avant même le CO₂, plus efficace mais à une concentration bien moindre», détaille MeteoNews. En janvier 2022, ce sont 150 millions de tonnes qui ont été catapultées dans la stratosphère.

Cette vapeur d'eau s'est désormais répandue jusqu'aux régions polaires, où ses effets de réchauffement pourraient se pro-

duire, pouvant peut-être amoindrir le vortex polaire. Il faudra probablement des années avant que la teneur en vapeur d'eau revienne à la normale.

Tous les deux à sept ans
Ensuite, l'organisme pointe du doigt l'anomalie météorologique El Niño, qui «augmente depuis des mois les eaux chaudes des océans vers la côte ouest de l'Amérique du Sud».

«La vapeur d'eau est de loin le plus important gaz à effet de serre de la Terre, avant même le CO₂.»

MeteoNews

«Le phénomène, qui se produit tous les deux à sept ans, inverse les courants océaniques et les systèmes de vents dans le Pacifique tropical, déclenchant des vagues de chaleur régionales et des sécheresses dévastatrices, ainsi que des tempêtes, des précipitations catastrophiques et des inondations», relève MeteoNews. Qui concède que le rôle réel du volcan Hunga Tonga sur l'accélération du réchauffement climatique, de même que les conséquences du phénomène météorologique El Niño sur l'Europe, ne sont pas quantifiables.

Évolution climatique

Ces deux facteurs réchauffants sont amenés à s'atténuer, voire disparaître, du moins dans un avenir proche, souligne MeteoNews. «Les cartes seront battues. Cela nous permettra de déterminer au moins approximativement dans quelle mesure ils ont réellement contribué à la courbe de fièvre actuelle de notre planète.» **Marine Dupasquier**



Le volcan sous-marin Hunga Tonga a rejeté des quantités astronomiques de vapeur d'eau. AFP

Cossonay

Le château voisin en vedette dans une exposition

La célèbre Expo de Cossonay démarre ce samedi 14 octobre et se tient jusqu'au dimanche 22 octobre. Avec un changement de taille: un nouveau président en la personne de Sébastien Pidoux. Pour le reste, la formule conviviale - qui mêle volontiers plusieurs exposants, des fanfares, une soirée bavaroise et une loterie - est reconduite, alors qu'un espace consacré aux vignonniers et brasseurs locaux risque d'être très fréquenté. En voisin, le Château de La Sarraz et ses musées joueront le rôle de l'hôte d'honneur. **CJO**

Circulation

Anciens permis de conduire papier à changer

Dans sa réponse à une interpellation de la députée Ailette Rey-Marion, le Conseil d'État confirme que les titulaires d'un ancien permis de conduire papier (bleu) ont l'obligation légale de le changer d'ici au 31 octobre 2024. Cette exigence a été posée par le Conseil fédéral dans la modification de l'ordonnance régissant l'admission à la circulation routière. «Concernant l'événement facturé pour cet échange (45 francs), le Conseil d'État rappelle que celui-ci est fixé dans un règlement», précise encore le Canton. Il n'est pas prévu de réduire cet évènement. **SGA**

PUBLICITÉ

Mon animal et moi

Ce livre est une compilation de reportages textes et photos parus dans Le Matin Dimanche, qui ont remporté un immense succès et suscité beaucoup de commentaires enthousiastes, d'où l'intérêt d'en faire un livre en réunissant les portraits les plus beaux, insolites, originaux et émouvants. Bonus: le livre est enrichi de conseils de vétérinaire pour éviter les abandons et permettre à tout maître de s'occuper de manière optimale de son compagnon, et à tout futur acquéreur d'animal de bien se renseigner en amont sur les conditions de détention de l'espèce choisie, ses besoins spécifiques, sa longévité ou encore les coûts engendrés.

En partenariat avec Le Matin Dimanche
Sélection, relecture et coordination: Saskia Galitch
Format: 17 x 24 cm, 184 pages en couleurs



-14%

Votre abo et bien plus

Votre offre de livre

Nom	Prénom
Rue/N°	
NPA/Lieu	
N° d'abonné(e) obligatoire	Signature
Je commande:	
<input type="checkbox"/> exemplaire(s) du livre	au prix abonné de Fr. 24.-*
<input type="checkbox"/> Mon animal et moi	au prix lecteur de Fr. 28.-*

* TVA incluse. Frais de port: Fr. 4.-, frais offerts à partir de 2 exemplaires commandés / La commande sera directement adressée. / Dans la limite des stocks disponibles

Bulletin de commande à retourner à: Tamedia SA / Livres 24 heures / Avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne

En collaboration avec:



Commande par internet: livre.24heures.ch

FAVRE

carte blanche

24heures

Contrôle qualité

Contrôle qualité